MANTES-LA-JOLIE



ÉDUCATION, FAMILLE, NEWS

PETITE ENFANCE - LA VILLE PRIVILÉGIE L'INCLUSION - FEV 2025

Le Maire, Raphaël Cognet et son adjointe à l'Education, aux Affaires scolaires à la Cité Educative et à la Petite enfance, Nicole Konki ont inauguré l'Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion (AELI).

Publié le 06 février 2025

Lors de son inauguration au tout début de l'année 2025, les équipes de l'**AELI** (Accueil Educatif par les Loisirs et l'Inclusion) ont pu démontrer le bien-fondé de leur action auprès des enfants atteints de trouble cognitifs. **L'Accueil Éducatif par les Loisirs et l'Inclusion** (AELI) propose un accueil adapté pour les enfants en situation de handicap mental et/ou présentant des troubles du spectre de l'autisme. Cette structure, ouverte les mercredis et pendant les vacances scolaires, peut recevoir jusqu'à six enfants. Ils sont actuellement au nombre de 5.

L'**ASMO** (Accompagnement Spécifique en milieu ordinaire) quant à lui, assure un accompagnement individualisé en milieu ordinaire pendant les pauses méridiennes, destiné aux enfants ayant des besoins particuliers ou ayant manifesté des comportements problématiques. Cette prise en charge, d'une durée maximale de 10 semaines, concerne 6 à 8 enfants par an. Pour la gestion de ces dispositifs, la municipalité a fait appel à l'association **Du Fun Pour Tous**, composée de deux éducateurs spécialisés.



 $\underline{https://www.manteslajolie.fr/information/fil-infos/petite-enfance-la-ville-privilegie-linclusion-fev-2025-5481?}$

L'objectif est de fournir un cadre périscolaire adapté aux besoins spécifiques des enfants concernés. "
Cette initiative permettra aux familles de bénéficier d'un mode de garde répondant aux pathologies de
leurs enfants, tout en offrant un véritable répit aux aidants ", souligne **Nicole Konki**, adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires.

Un soulagement confirmé par les familles interrogées. Les familles souhaitant inscrire leurs enfants à ces dispositifs contribueront financièrement selon les tarifs appliqués aux centres de loisirs classiques.

Avec ces initiatives, la municipalité réaffirme son engagement en faveur d'une école accessible et adaptée à tous les enfants, répondant ainsi à un enjeu fondamental d'égalité et de solidarité.